MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET NOUVELLE ÉCONOMIE DU CLIMAT
SECRETARIAT GENERAL A L'ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE ET NOUVELLE ECONOMIE DU CLIMAT

Convention on Biological Diversity

CHM

CEBioS natural sciences for Belgique partenaire du développement

REPUBLIQUE DEMOCARTIQUE DU CONGO

Ministère de l'Environnement et Développement Durable

Secrétariat Général à l'Environnement et Développement Durable

Direction de Développement Durable

Rapport final du projet : « *Appui à la revitalisation du Centre d'échange d'information sur la biodiversité de la République Démocratique du Congo (CHM-RDC)* »

Préparé par :

M. Bienvenu MUPENDA, Point Focal CHM
M. Georges KIWONGE, Point Focal CHM Adjoint
M. Jimmy NZABI, Gestionnaire CHM
M. Simplice AYEMBE, Gestionnaire CHM Adjoint



Mars 2026

2895, Boulevard du Palais de la Nation, Kinshasa/Gombe
B.P. 12 348 Kinshasa I

Table de matière

Table de matière ii
Liste des acronymes/abréviations iii
Résumé exécutif iv
I. INTRODUCTION 5
1.1. Contexte et justification 5
1.2. Objectifs du projet 5
1.3. Livrables du projet 6
II. DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS ET LEUR TAUX DE RÉALISATION 7
2.1. Activités réalisées 7
2.2. Taux de réalisation des activités 14
III. CONCLUSION 18
IV. ANNEXES a

Liste des acronymes/abréviations

AP	: Aires protégées
CDB	: Convention sur la Diversité Biologique
CHM	: Centre d'échange d'informations sur la Diversité Biologique
CEBioS	: Capacités pour la biodiversité et le développement durable
CMBKM	: Cadre Mondial pour la Biodiversité Kunming Montréal
GBF	: Global biodiversité Framework (Cadre mondial de la biodiversité)
IRScNB	: Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique
MEDD-NEC	: Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat
OSC	: Organisation de la Société Civile
PTF	: Partenaire Technique et Financier
RDC	: République Démocratique du Congo
7RNB	: 7ème Rapport National sur la Biodiversité
SPANB	: Stratégie et plan d'action nationaux pour la biodiversité

Résumé exécutif

Le présent rapport retrace les grandes lignes des activités menées et les résultats enregistrés dans le cadre du projet : « Appui à la revitalisation du centre d'échange d'information sur la biodiversité de la République Démocratique du Congo » exécuté durant une période de sept (7) mois soit de septembre 2025 à mars 2026, et ce, grâce aux subventions octroyées par l'Institut Royal des Scienvces naturelles de Belgique (IRScNB) à travers son programme CEBioS (Capacités pour la biodiversité et le développement durable).

L'objet de ce projet était de rendre disponible et accessibles les données et informations pertinentes sur la biodiversité pour guider les actions des acteurs nationaux en faveur de la diversité biologique ces consultations était d'identifier avec les parties prenantes clés, les actions prioritaires pour la revitalisation du CHM-RDC.

Ainsi, les objectifs poursuivis par ce projet ont été : (1) promouvoir la conservation de la biodiversité ; (2) renforcer les capacités des gestionnaires et contributeurs du CHM ; et (3) améliorer la disponibilité des données et l'accès à l'information relative à la biodiversité.

Conformément à l'approche « Ensemble du Gouvernement et Ensemble de la Société », les parties prenantes ont été consultées dans le but de trouver un compromis sur les actions prioritaires à l'issues desquelles, une stratégie de mise en œuvre a été définie assortie d'un plan d'actions avec un calendrier réaliste dressé, et des ressources nécessaires identifiées.

I. INTRODUCTION

1.1. Contexte et justification

La République Démocratique du Congo (RDC) est dotée d'écosystèmes variés et d'habitats naturels possédant une diversité biologique exceptionnelle qui fait d'elle l'un des seize pays de la méga-biodiversité au monde. C'est dans cette optique que le pays est Partie à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) depuis 1994.

En vertu de l'article 18, alinéa 3 de de la CDB, il est mis en place un centre d'échange d'informations sur la Diversité Biologique ou Clearing House Mechanism (CHM), en tant qu'instrument d'échange d'informations conçu pour promouvoir et faciliter la coopération technique et scientifique en vue de réaliser les trois objectifs de la Convention à savoir : (1) la conservation de la diversité biologique ; (2) l'utilisation durable de ses éléments constitutifs ; et (3) le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques.

Le centre d'échanges d'informations sur la biodiversité de la République démocratique du Congo (CHM-RDC) a été instauré depuis août 1998 (https://cd.chm-cbd.net) dans le cadre du partenariat de la coopération belge, et constitue un outil stratégique d'appui au suivi et du rapportage de la mise en œuvre de la Stratégie et Plan d'Action Nationaux.

Par contre, quelques défis majeurs ont été constatés au niveau du CHM-RDC notamment en ce qui concerne :

- La collecte harmonisée des données ;
- La gestion, archivage et sécurisation des informations ;
- La mise à jour régulière du portail CHM ;
- La coordination entre institutions sectorielles et provinciales.

Pour relever les défis ainsi épinglés, le pays a bénéficié d'une subvention du programme renforcement des capacités pour la biodiversité et le développement durable (CEBioS) de l'Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique dans le cadre du projet : « *Appui à la revitalisation du Centre d'échange d'information sur la biodiversité de la République Démocratique du Congo* » en vue de rendre disponibles et accessibles les données et informations pertinentes sur la biodiversité pour guider les actions des acteurs nationaux en faveur de la diversité biologique.

1.2. Objectifs du projet

L'objectif général du projet consistait à améliorer l'accès aux données et la diffusion d'informations pertinentes relatives à la diversité biologique pour les décideurs, les chercheurs et le grand public.

Spécifiquement, il s'est agi de :

- Sensibiliser les acteurs clés sur la conservation de la biodiversité et l'importance du CHM ;
- Former les gestionnaires et les contributeurs du CHM sur l'importance des données biodiversité et les outils de gestion ; et
- Fournir les informations fiables pour guider les décisions politiques et stratégiques en matière de biodiversité.

1.3. Livrables du projet

Au terme de l'exécution de ce projet, un document de stratégie et plan d'actions prioritaires de revitalisation du centre d'échange d'information sur la biodiversité de la République Démocratique du Congo 2026-2030 a été produit en cohérence avec les priorités de la Stratégie et Plan d'Action Nationaux de la Biodiversité 2025-2030.

Ladite stratégie et son plan d'actions prioritaires visant à assurer à soutenir l'appropriation institutionnelle forte, la coordination intersectorielle efficace et l'investissement continu dans le renforcement des capacités.

II. DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS ET LEUR TAUX DE RÉALISATION

2.1. Activités réalisées

Les principales activités réalisées dans le cadre du projet d'appui à la revitalisation du CHM-RDC sont décrites dans les lignes qui suivent.

Activités 1.1 & 1.2 : Organisation de la réunion d'identification et évaluation des besoins du CHM-RDC

Il s'est tenu du 29 septembre au 01 octobre 2026 dans la salle de réunions de l'hôtel Africana Palace Kinshasa/Lingwala, une réunion d'identification et évaluation des besoins pour la revitalisation du Centre d'échange d'information.

Ladite réunion avait connu la participation de trois personnes notamment le Point focal CHM-RDC sortant, le Point focal CHM-RDC secondaire sortant et l'actuel gestionnaire CHM.

L'objectif global de cette réunion était d'identifier et d'évaluer les besoins de la revitalisation et redynamisation du portail web national CHM afin d'améliorer l'accès du grand public aux données et informations sur la diversité biologique.

Spécifiquement, il était question de :

- Faire un état des lieux sur les défis et contraintes auxquels est buté le CHM-RDC ;
- Ressortir une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) en vue de la revitalisation et redynamisation du CHM-RDC à la lumière des recommandations formulées lors de la tenue de l'atelier CEBioS en février 2025, à Bujumbura/Burundi.

Au terme de cette activité, les résultats ci-après ont été atteints :

Résultat 1.1. Un état des lieux a été établi sur les défis et contraintes auxquels fait face le CHM-RDC ;
Résultat 1.2. Une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) a été effectuée en vue de la revitalisation et redynamisation du CHM-RDC.

Activité 1.3 : Organisation des dialogues de consultation des parties prenantes sur les actions prioritaires de revitalisation du CHM-RDC

Il a été organisé du 10 au 17 mars 2026 dans la ville province de Kinshasa, les visites de terrain en vue de dialoguer et consulter les différentes parties prenantes sur actions prioritaires retenues dans le document de la Stratégie et son plan d'action sur la revitalisation du CHM-RDC 2026-2030.

La mission de visite de terrain a effectué par l'équipe des gestionnaires du CHM-RDC notamment le Point focal CHM, le Point focal CHM adjoint, le Gestionnaire CHM et le Gestionnaire CHM adjoint.

Les structures et organisations ci-dessous ont été visitées :

N°	Structures/Institutions
1.	DANTIC/Min. Environnement
2.	DIAF/ Min. Environnement
3.	DCN/ Min. Environnement
4.	DGF/ Min. Environnement
5.	DEP/Min. Environnement
6.	Min. Pêche et à l'Élevage
7.	Min. Mines
8.	Min. Hydrocarbures
9.	Min. Affaires coutumières
10.	Min. Recherches Scientifiques et Innovations Technologiques
11.	Min. Energie
12.	Min. Agriculture
13.	Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN)
14.	Institut National pour l'étude et la recherche agronomique (INERA)
15.	CGEA/CREN-K
16.	Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la gestion durable des Ecosystèmes Forestiers (REPALEF)
17.	Actions pour la Protection des Ecosystèmes et Espèces Menacés (APEM)
18.	Alliance Nationale d'appui et de promotion des Aires et territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire (ANAPAC)
19.	OSFAC
20.	ERAIFT
21.	CFLEDD

22. FAO
23. Wildlife Conservation Society (WCS)
24. WRI
25. UNIKIN
26. UPN
27. ISP/Gombe
28. Vers Vert Infos
29. REFADD

L'objectif global de cette mission consistait à échanger avec les acteurs clés sur les mécanismes d'implémentation de la Stratégie et plan d'actions prioritaires pour la revitalisation du CHM-RDC.

Spécifiquement, il s'est agi de :

- ✓ Présenter aux acteurs clés du CHM-RDC, les actions prioritaires retenues dans la stratégie et plan d'action de sa revitalisation ;
- ✓ Recueillir les commentaires, recommandations et attentes des ONG, institutions académiques et ministères sectoriels sur les mécanismes d'implémentation du plan d'actions prioritaires.

Au terme de cette activité, les résultats ci-après ont été atteints :

Résultat 1.3. les commentaires, observations et recommandations des parties prenantes ont été recueillis sur les mécanismes de l'implémentation des actions prioritaires retenues dans le document de la stratégie et plan d'action de revitalisation du CHM-RDC 2026-2030.

Activités 2.1 : <u>reproduction des dépliants et flyers, et diffusion d'une émission télévisée sur l'importance et le rôle du CHM-RDC</u>

Dans le cadre de la sensibilisation et mobilisation des parties prenantes nationales autour de la revitalisation du Centre d'échange d'information sur la biodiversité de la République Démocratique du Congo (CHM-RDC), une certain nombre d'outils de communication notamment les dépliants et flyers ont été produits, y compris la diffusion d'une émission télévisée portant sur l'importance et le rôle du CHM-RDC.

Au terme de cette activité, les résultats ci-après ont été atteints :

Résultat 2.1. 300 exemplaires des dépliants et 250 exemplaires des flyers attractifs ont été produits et distribués, et diffusion sur une chaine nationale et sur

la plateforme Youtube d'une séquence télévisée concernant l'importance et le rôle du CHM-RDC.

Activité 2.2 : Organisation de l'atelier de sensibilisation des parties prenantes et d'identification des actions prioritaires pour la revitalisation du CHM-RDC

Il s'est tenu en date du 23 janvier 2026 dans la salle de réunions du CEPAS à Kinshasa/Gombe, l'atelier de sensibilisation des parties prenantes sur l'importance et le rôle du Centre d'échange d'information sur la biodiversité de la République Démocratique du Congo et d'identification des actions prioritaires pour sa revitalisation.

Ledit atelier avait connu la participation de quarante-cinq personnes représentant les structures du secteur public et privé, des organisations de la société civile, des réseaux des peuples autochtones et communautés locales, des réseaux de jeunes, des réseaux de femmes, des institutions de recherche et académiques, et des partenaires techniques et financiers.

L'objectif global de cet atelier était de sensibiliser les parties prenantes sur l'importance et le rôle du CHM-RDC et d'identifier ensemble avec elles, les actions prioritaires pour sa revitalisation.

Spécifiquement, il s'est agi de :

- Informer les parties prenantes sur l'importance et le rôle du CHM pour sa mise en œuvre en RDC ;
- Discuter autour du mécanisme durable de collaboration et de partage de données sur le CHM-RDC ;
- Recueillir les avis et observations des parties prenantes clés sur les actions prioritaires à identifier pour la revitalisation du CHM-RDC au regard des priorités de la SPANB 2025-2030 alignée sur le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.

Au terme de cette activité, les résultats ci-après ont été atteints :

Résultat 2.2. Un nombre de quarante-cinq personnes représentant les parties prenantes clés ont été sensibilisées sur l'importance et le rôle du CHM-RDC ; les actions prioritaires pour sa revitalisation ont été identifiées ; et les avis sur les mécanismes de partage des données ont été recueillis.

Activité 3.1 : Organisation de la session de formation des contributeurs et gestionnaires du CHM-RDC (Bioland 1)

Il s'est tenu du 19 au 20 mars 2026 dans la salle de réunions du CEPAS à Kinshasa/Gombe, la session de formation des contributeurs et gestionnaires du

Centre d'échange d'information sur la biodiversité de la République démocratique du Congo.

Ledit atelier avait connu la participation de seize personnes représentant les structures du secteur public et privé, des organisations de la société civile, des réseaux des peuples autochtones et communautés locales, des institutions de recherche et académiques.

L'objectif global de cette session de formation consistait à renforcer les capacités techniques et institutionnelles des acteurs clés en matière de la collecte, traitement, gestion, diffusion des données relatives à la biodiversité dans le CHM-RDC (Bioland 1).

De manière spécifique, il était question de :

- Comprendre les exigences de la CDB en matière de partage d'informations ;
- Maîtriser les procédures d'insertion des données sur le portail web du CHM (document, nouvelle, évènement, article, projet, organisation, écosystème,…) ;
- Renforcer les compétences techniques sur l'alimentation et la mise à jour régulière des données du portail CHM-RDC ;
- Assurer la qualité, la fiabilité et la traçabilité des informations publiées.

Au terme de cette activité, les résultats ci-après ont été atteints :

Résultat 3.1. Les contributeurs et gestionnaires du CHM-RDC (Bioland 1) ont maîtrisé les procédures d'insertion des données sur le portail web du CHM (document, nouvelle, évènement, article, projet, organisation, écosystème,…) ; ont acquis des compétences sur la traçabilité des informations publiées et la mise à jour régulière des données au portail CHM-RDC.

Activité 3.2 : Publication de nouveaux documents et informations sur le CHM

A l'issue de la session de formation des contributeurs et gestionnaires du Centre d'échange d'information sur la biodiversité de la République démocratique du Congo, le processus de publication de nouveaux documents et informations a été entamé auprès de toutes les structures détentrices des données relatives à la biodiversité et ayant bénéficié de ladite formation.

Bien le nombre prévu de nouveaux documents et informations à publier par mois ne soit est pas encore atteint. Etant donné que l'organisation de cette session de formation avait connu un léger retard à la suite du changement de l'équipe des gestionnaires du CHM-RDC.

Au terme de cette activité, les résultats ci-après ont été atteints :

Résultat 3.2. Le nombre estimatif de nouveaux documents et informations déjà publiés s'élève à plus ou moins trente éléments.

Activité 4.1 : Organisation des séances de renforcement des partenariats institutionnels

Les séances de renforcement des partenariats institutionnels dans le cadre du partage des données et informations dans le CHM-RDC se sont déroulées du 10 au 17 mars 2026 toujours dans la ville province de Kinshasa concomitamment avec les visites de terrain pour les dialogues et la consultation de différentes parties prenantes sur actions prioritaires retenues dans le document de la Stratégie et son plan d'action sur la revitalisation du CHM-RDC 2026-2030.

Ces séances de renforcement des partenariats institutionnels étaient organisées auprès des vingt-neuf structures visitées (cfr. ***Activité 1.3***)

L'objectif global de ces séances de renforcement des partenariats institutionnels visaient à échanger avec les acteurs clés sur la formalisation des mécanismes de partage des données et informations dans le CHM-RDC.

De manière spécifique, il était question de :

- ✓ Identifier des mécanismes concrets de partenariat (coopérations, appui technique, partage d'information) ;
- ✓ Echanger sur le contenu des projets des protocoles d'accords pour le partage données et informations sur le CHM-RDC ;
- ✓ Documenter les engagements et contributions potentiels des parties prenantes à travers des protocoles d'accords.

Au terme de cette activité, les résultats ci-après ont été atteints :

Résultat 4.1. Le processus de formalisation et signature d'une dizaine de protocoles d'accords de partenariats et partage des données sur le CHM-RDC est déjà en cours de finalisation auprès de différentes structures étatiques, institutions de recherche et académiques, et organisation de la société civile notamment le Min. de la Pêche et élevage, le Min. de l'Agriculture, le Min. du Plan, le Min. de Recherche Scientifique, L'institut Congolais pour la Conservation de la Nature, l'Institut National d'Etude et Recherche Agronomique, l'ERAIFT, l'Université Pédagogique Nationale, l'Université de Kinshasa, le Centre de Recherche en Foresterie et Biodiversité, Coalition des Femmes leaders pour l'Environnement et le Développement Durable (CFLEDD), et Réseau des femmes pour le Développement Durable (REFADD).

Activité 4.2 : Organisation de la réunion de suivi-évaluation sur l'exécution des activités du projet de revitalisation du CHM-RDC

La réunion de suivi-évaluation sur l'exécution des activités du projet de revitalisation du Centre d'échange d'information sur la biodiversité de République Démocratique du Congo s'est tenue en date du 23 mars 2026 dans la salle de réunion du CEPAS à Kinshasa/Gombe.

Ladite réunion avait connu la présence du Directeur-Chef de Service de Développement Durable, du Chef de Division en charge de la Biodiversité et Point focal CDB ainsi que l'équipe des gestionnaires du CHM-RDC.

L'objectif global de ce cette réunion était d'assurer le suivi de la mise en œuvre du projet de revitalisation du CHM-RDC afin d'en évaluer les progrès, les résultats atteints et les impacts institutionnels et techniques enregistrés.

De manière spécifique, il est question de :

- ✓ Examiner l'état d'avancement des activités prévues dans le plan de travail du projet ;
- ✓ Évaluer le niveau d'atteinte des indicateurs de performance ;
- ✓ Identifier les contraintes techniques, institutionnelles et financières rencontrées ;
- ✓ Apprécier l'impact du projet par rapport aux résultats attendus ;
- ✓ Formuler des recommandations pour améliorer l'efficacité et la durabilité du CHM-RDC.

Au terme de cette activité, les résultats ci-après ont été atteints :

Résultat 4.2. Sur base de l'impact des activités exécutées dans le cadre du projet : « Appui à la revitalisation du CHM-RDC », la recommandation pertinente formulée au cours de cette réunion consistait à assurer la pérennisation des acquis dudit projet à travers l'implémentation du document de sa stratégie et le plan d'actions prioritaires 2026-2030 produit en tant que le principal livrable de ce projet.

2.2. Taux de réalisation des activités

Résultats	Indicateurs	Activités	Taux de réalisation	Observations
1. Les besoins du CHM sont identifiés et évalués				
1.1 Synthèse des connaissances sur les défis du CHM de la RDC, en groupe restreint de 3 personnes (Point Focal, Point Focal secondaire et Gestionnaire CHM)	1.1 - Nombre de réunions organisées pour identifier les défis du CHM - Nombre de personnes présentes aux réunions	1.1 Organisation de deux réunions restreintes (avec 3 personnes clés) pour identifier les besoins et défis du CHM de la RDC	90%	
1.2 Passage en revue des forces, faiblesses et opportunités de renforcer le CHM de la RDC, à la lumière de l'atelier CEBioS tenu en février 2025, à Bujumbura	1.2 - Existence d'un rapport d'analyse des forces, faiblesses et opportunités de renforcement du CHM - Existence d'un petit groupe de suivi des conclusions et/ou recommandations de l'atelier CEBioS organisé à Bujumbura, en février 2025	1.2 Analyse des forces, faiblesses et opportunités de renforcement du CHM	100%	
1.3 Actions prioritaires du CHM identifiées avec les parties prenantes clés, notamment les acteurs	1.3 - Nombre de réunions organisées avec les parties prenantes	1.3 Organisation des dialogues bilatéraux (DDD vs principales parties prenantes) pour	80%	

Résultats	Indicateurs	Activités	Taux de réalisation	Observations
gouvernementaux, des ONG et de la Société civile, des Peuples Autochtones et Communautés Locales, et de la recherche.	- Liste des institutions et structures consultées - Pourcentage des organisations de la Société civile, des Peuples Autochtones et communautés locales impliquées - Liste d'actions prioritaires identifiées pour le CHM de la RDC	identifier les actions prioritaires pour le CHM		
2. Les acteurs sont sensibilisés sur l'importance de la biodiversité et du CHM				
2.1 Production des dépliants et d'une émission télévisée sur le CHM	2.1 - Nombre de dépliants produits et distribués - Existence d'un support télévisé sur le CHM de la RDC	2.1 - Conception et production de 50 dépliants sur le CHM - Production d'une émission télévisée sur le CHM	100%	
2.2 Atelier de sensibilisation des acteurs clés sur le CHM	2.2 - Nombre d'ateliers de sensibilisation organisées - Nombre d'acteurs clés sensibilisés	2.2 Organisation d'un atelier de sensibilisation de 45 acteurs clés sur le CHM	100%	
3. Les gestionnaires, stagiaires et contributeurs au CHM sont formés				
3.1 Séminaire de formation sur la	3.1 - Nombre de formations organisées	3.1 Organisation d'une formation de 10 personnes (1 Point Focal, 1 Point	100%	

Résultats	Indicateurs	Activités	Taux de réalisation	Observations
gestion des données CHM	- Nombre de personnes formées sur la gestion du CHM	Focal secondaire, 1 Gestionnaire, 2 Stagiaires et 5 contributeurs venant des institutions pilotes identifiées) sur la gestion des données du CHM		
3.2 Publication des données pertinentes sur le CHM	3.2 - Nombre de documents et informations accessibles publiés sur le CHM - Taux/Fréquence de visite du CHM	3.2 Publication de nouveaux documents et informations sur le CHM	40%	Ce résultat se justifie du fait que l'exécution du projet a connu un léger retard dû à la mise en place d'une équipe des gestionnaires du CHM-RDC
4. Le partenariat pour le CHM est renforcé, et les activités du projet sont suivies et évaluées				
4.1 Réunions avec les ONG et institutions de recherche pour signer les lettres de collaboration en faveur du CHM	4.1 - Liste des ONG et institutions de recherche contactées - Nombre de Protocoles de collaboration signés	4.1 - Organisations des visites/contacts auprès de 3 ONG (Société civile, Peuples Autochtones et communautés locales), 3 Universités et 3 Centres de Recherche pour négocier les protocoles de collaboration avec le CHM	60%	

Résultats	Indicateurs	Activités	Taux de réalisation	Observations
		- Signature des protocoles de collaboration		
4.2 Réunion de suivi-évaluation, pour mesurer l'impact des activités du projet	4.2 - Existence d'un mécanisme simplifié de suivi des activités du projet - Nombre de réunions de suivi-évaluation organisées	4.2 Organisation de 2 réunions (trimestrielles) de suivi-évaluation des activités du CHM	80%	

III. CONCLUSION

Le projet d'appui à la revitalisation du CHM-RDC a été exécuté avec succès et les résultats attendus ont été atteints dans l'ensemble à un taux d'exécution de 80%.

Les principaux livrables produits dans le cadre dudit projet consistent au document de la stratégie et plan d'actions prioritaires pour la revitalisation du CHM-RDC 2026-2030 qui propose une vision claire, des orientations stratégiques et un ensemble d'actions prioritaires destinées à améliorer la gouvernance, renforcer les capacités techniques, promouvoir le partage des données et consolider les partenariats institutionnels autour du CHM-RDC avec les indicateurs vérifiables, un budget estimatif, les échéances bien définies ainsi que les structures responsables et collaboratrices identifiées.

Fait à Kinshasa, le 28/03/2026

Bienvenu MUPENDA KITENGE

Point Focal CHM-RDC



IV. ANNEXES

Fichiers en version électronique des dépliants et flyers produits

Historique et évolution du CHM-RDC

C'est dans le cadre de ce partenariat de la coopération belge que la République Démocratique du Congo a mis en place son Centre d'échange d'informations (http://cd.chm-cbd.net) depuis le 28 août 1998 et ce fut le premier portail web CHM national Africain.

En 2006, un certain nombre de cadres du Ministère de l'Environnement, y compris le Point focal national CHM de la République Démocratique du Congo a pu bénéficier de renforcement des capacités dans le cadre du fonctionnement du CHM-RDC.

En 2017, le Centre de surveillance de la Biodiversité de l'Université de Kisangani (CSB/UNIKIS) implanté sur le campus de la Faculté de Sciences de cette Université, a été désigné en tant que Point focal secondaire du CHM national à travers un accord-cadre de coopération qui a été signé avec la Direction de Développement Durable du Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat. Ce centre joue un rôle crucial dans la collecte de données de terrain et la numérisation des résultats de recherches (mémoires, publications scientifiques…).

De 1998 jusqu'à ce jour, les gestionnaires du CHM-RDC ont bénéficié de plusieurs sessions de formation et renforcement des capacités organisées par l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRScNB) à travers son Programme capacités pour la biodiversité et le développement durable (CEBioS) au niveau de Bruxelles, Bujumbura, Benin, Kinshasa et Kisangani.





Enjeux stratégiques du CHM-RDC pour le suivi et rapportage de la mise en œuvre de la SPANB 2025-2030

Le CHM-RDC est appelé à jouer un véritable rôle d'outil de gouvernance des connaissances et capable de regrouper, structurer, diffuser et valoriser l'ensemble des données pertinentes sur les progrès réalisés pour l'atteinte des 25 objectifs nationaux actualisés de la SPANB 2025-2030.

Dans ce cadre que la RDC envisage d'opérationnaliser son système national de suivi sur la biodiversité en s'appuyant sur son portail web national CHM qui, grâce à son interconnexion et interopérabilité avec les différentes bases de données existantes au niveau des Ministères sectoriels (Environnement, Aménagement du territoire, Mines, Agriculture, Pêche et élevage, Plan…), des institutions universitaires et de recherche (Centre de surveillance de la Biodiversité de l'université de Kisangani…), l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature, et certains Organismes internationaux (WRI, OSFAC, GIZ, FAO, OFAC, …).

Pour plus d'information
http://cd.chm-cbd.net

© Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Ecomie du Climat, mars 2026

2895, Boulevard du Palais de la Nation,
Kinshasa/Gombe
B.P. 12 348 Kinshasa I

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET NOUVELLE ECONOMIE DU CLIMAT
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL À L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE ET NOUVELLE ÉCONOMIQUE DU CLIMAT

Convention on Biological Diversity

CHM

CEBioS

natural sciences .be

Belgium
partner in development

Centre d'échange d'information sur la biodiversité de la République Démocratique du Congo (CHM-RDC)





h

Qu'est-ce qu'un centre d'échange d'information sur la biodiversité (CHM)

L'expression "Centre d'échange" est la traduction de l'expression anglaise "Clearing House Mechanism" utilisée à l'article 17 du texte de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB). Historiquement, "Clearing-House" vient du monde des affaires et fait référence au lieu où s'effectuent les transactions financières. Par extension, l'expression est utilisée pour décrire un outil qui permet de faciliter et simplifier les échanges entre de multiples partenaires. Le Centre d'échange (CHM) dans le cadre de la CDB est un instrument d'échange d'informations conçu pour promouvoir et faciliter la coopération technique et scientifique en vue de réaliser les trois objectifs de la Convention.

Le Centre d'échange d'information (CHM) de la Convention sur la Diversité Biologique a été instauré conformément à l'article 18 paragraphe 3 de ladite Convention et à la décision I/3 de la 1ère session de sa Conférence des Parties en tant que mécanisme d'échange d'informations pour la coopération technique et scientifique en matière de la biodiversité.

En vertu de la décision V/14 de la 5ème session de la Conférence des Parties à la CDB, le CHM est constitué des éléments suivants :

- Le site Web de la CDB (www.cbd.int), servant de pôle central et incluant son Centre d'Information;
- Le réseau des centres d'échange nationaux ;
- Les diverses institutions partenaires.

CHM

Partenariat Belge pour le CHM

La réunion internationale « Construire le Centre d'échange d'informations » tenue en 1997, a émis la recommandation suivante : « Il convient d'établir un partenariat entre les Points focaux nationaux non connectés au web et ceux qui ont accès à l'Internet et de l'espace disponible sur leur serveur pour ce type de coopération bilatérale. Cela aidera également à créer une identité pour le CHM parmi les pays signataires de la Convention ».

Dans ce contexte, la Belgique a établi le « Partenariat belge pour le CHM », qui aide les pays à améliorer leur accès à l'information et à fournir des moyens pour relayer celle-ci au niveau national. L'outil principal est l'Internet. Le partenariat belge contribue également à l'échange d'expertise scientifique et technique. Depuis 1999, le partenariat belge pour le CHM promeut les CHM nationaux dans les pays en développement. Entre 2006 et 2018, les pays partenaires CHM ont été formés à l'utilisation du Portail Toolkit (PTK).

À partir de 2019, les formations CHM utilisent le nouvel outil CMS « Bioland », développé par le Secrétariat Exécutif de la CDB. Cet outil facile d'accès, permet d'intégrer des données de la CDB, de ses Protocoles, ainsi que d'autres fournisseurs de données pertinents pour les CHM nationaux. Différents utilisateurs peuvent contribuer au contenu des sites via une interface web (le seul prérequis est d'avoir un identifiant et un mot de passe).



A l'issue de plusieurs réunions organisées au fil du temps dans le cadre du Partenariat Belge pour le CHM (12 réunions régionales depuis 2007, dont la dernière en 2024 à Bruxelles), les pays partenaires CHM ont identifié leurs contraintes dans la mise en œuvre de leurs tâches au niveau national. Ces réunions ont permis de partager des meilleures pratiques pour surmonter ces contraintes, notamment :

- Le manque de temps pour gérer les sites web ;
- Les connexions Internet irrégulières ou problématiques ;
- La faible expertise informatique chez plusieurs acteurs censés contribuer aux sites web ;
- L'interaction insuffisamment institutionnalisée avec les points focaux nationaux et autres parties prenantes ;
- Le manque de soutien gouvernemental dû à l'absence de budget alloué.

